

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°7-2024 | Congrès d'octobre 2024 | 1 €





L'éditorial de Magali Lardeux

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr

www.fo49.fr

Inscrit à la CPPAP
n° 0725507442

**Directrice de
publication :**
Magali LARDEUX.

Sommaire

- 2 Édito de Magali
- 3 à 6 Intervention de
Catherine Rochard
- 6 à 15 Interventions des
délégués
- 15 à 18 Résolution du 34^{ème}
congrès
- 19 Les instances de l'UD

Un 34ème Congrès de l'UD FO 49 particulièrement combatif !

532 participants dont plus de 460 délégués

Une grande cohésion et un mandat clair !

Le 34ème Congrès de l'Union Départementale s'est tenu Jeudi 17 octobre 2024 dans la salle Jeanne de Laval à ANDARD. Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Général de la Confédération, en a assuré la présidence.

532 participants dont plus de 460 délégués se sont réunis pour faire vivre la démocratie ouvrière : trente délégués se sont inscrits dans la discussion. Cela illustre la vitalité de notre organisation. Le bilan du mandat 2021-2024 fait état d'une progression de près de 10 % des cotisations syndicales.

Chacun a pu faire état des revendications de son secteur et s'inscrire dans le combat

collectif d'augmentation générale des salaires et de défense de nos conquêtes sociales, Sécurité sociale et services publics notamment.

Dans une situation sociale d'une particulière gravité, le mandat est clair : ne rien lâcher et préparer autour de nous le rapport de force nécessaire contre la politique du gouvernement pour obtenir satisfaction sur nos revendications, au premier rang desquelles l'abrogation de la réforme des retraites !

L'abrogation de la réforme des retraites a été au cœur des débats dans la rue en 2023 et au moment des législatives 2024. Elle va être au centre des discussions de l'Assemblée nationale ces prochains mois. Elle est dans toutes les têtes, car elle

a permis de faire l'unité syndicale. 9 salariés sur 10 y sont toujours opposés.

L'UD FO 49 s'engage donc avec sa Confédération dans une campagne de mobilisation : le meeting du Samedi 26 octobre 2024 à la Maison de la Mutualité à Paris marque sa détermination à organiser le rapport de force.

Vous trouverez dans ce numéro le rapport de Catherine Rochard, secrétaire générale de l'UD, un résumé des interventions de nos camarades, la composition des instances de l'UD et la résolution adoptée à l'écrasante majorité .

Intervention de Catherine Rochar

secrétaire générale de l'UD

Camarades, bonjour à tous et bienvenu à ce 34ème congrès de l'union départementale!

Bienvenue à toi Fred et merci d'avoir accepté de le présider!

Bienvenue à Patricia Drevon secrétaire confédérale chargée de l'organisation,

bienvenue à Cyril Lama secrétaire confédéral chargé de la presse et de la communication

Patrick Privat trésorier de la confédération est excusé;

Bienvenue à tous nos nombreux invités Camarades et Amis, que je côtoie depuis tellement de temps et que je salue:

Merci à tous nos partenaires ...qui nous accompagnent depuis de nombreuses années. Ils auront l'occasion de se présenter avant la pause déjeuner. Merci de nous aider à travers les matinées infos à diffuser les infos nécessaires à nos militants et adhérents, pour les réponses apportées à nos syndicats.

Merci à tous les Camarades qui se sont investis dans la préparation de ce congrès qui oeuvre depuis des jours pour accueillir au mieux les 460 délégués et nos 70 invités!

Merci aux techniciens Alive pour le son et l'image!

Les congrès de l'union départementale sont toujours l'occasion de faire un retour sur l'histoire. Le bureau de l'UD a décidé de mettre en avant la Sécurité Sociale dont nous célébrons les 80 ans l'année prochaine. Celle-ci fait l'objet de convoitises tant son budget est colossal, un peu plus 2 fois le budget de l'état! Ne perdons jamais de vue qu'il s'agit de nos cotisations, du salaire différé. La devise des syndicalistes à l'origine de la sécu en 1945 « cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins » est une grande leçon de solidarité que nous ne devons pas oublier!

Le gouvernement Barnier a décidé comme ses prédécesseurs de faire des coupes sombres dans son budget. J'y reviendrai dans mon rapport, mais d'ores et déjà au regard des affiches qui sont présentées, vous aurez compris que le combat pour la préservation de la sécurité sociale est un combat permanent!

Camarades vous avez été destinataire du rapport d'activités, je me contenterai de l'actualiser dans cette intervention. Ce congrès se situe dans une période particulière durant laquelle, rien ne nous aura été épargné! Mais avant tout, il a lieu alors que depuis 1 an la population de Gaza enfermée dans un territoire où plus de 80 % des infrastructures sont détruites, où il n'y a plus que 17 hôpitaux sur les 36 qui fonctionnent partiellement vit sous les bombes israéliennes. À ce jour plus de 42 000 victimes dont une majorité sont des femmes et des enfants, combien de dizaines de milliers sous les décombres? La famine et le dénuement règnent à Gaza. Gaza ce n'est pas une guerre comme les autres! la population est prisonnière de son territoire et sous le feu constant des bombes de Netanhyaou. Ce n'est pas une guerre ou 2 armées s'affrontent, mais c'est bien le peuple qui est exterminé, et ce dans une quasi-indifférence internationale, avec le soutien du gouvernement Biden et où ceux qui exigent le cessez-le-feu et la libération des otages sont qualifiés d'antisémites! Depuis plusieurs semaines c'est le Liban qui est attaqué par Israël! d'ores et déjà plusieurs milliers de morts dont une majorité de civils! « On n'est plus du tout dans la proportionnalité qui s'impose, en vertu du droit de la guerre et du droit humanitaire international. Israël a fait sauter absolument toutes les lignes rouges » déclarait dans Ouest France Agnès Levallois spécialiste du monde arabe. Ne pas condam-



ner aujourd'hui c'est accepter de se réveiller un jour où l'histoire dira qu'il s'agissait bien d'un génocide. De Villepin connu pour sa prise de position à l'ONU sur la guerre en Irak en 2003 s'exprime en ces termes sur France Info le 7 octobre 2024 « Non, aujourd'hui, il est temps, en conscience, de dire 'tout cela ne peut pas être fait en notre nom ».

Camarades, Nous sommes une organisation syndicale internationaliste, attachée à la paix et à la liberté, nous ne pouvons que souscrire à ces paroles!! Et je me félicite que les instances de notre union départementale depuis un an appellent à la mobilisation et ce malgré parfois les interdictions du Préfet! comme je me félicite des prises de position de la confédération dans les instances internationales et de son courrier au 1er ministre pour exiger le cessez-le-feu. C'est du bout de lèvres que dernièrement le président Macron demandait l'arrêt des livraisons d'armes à Israël! Et dans son intervention Dominique de Villepin précise « que quand on appelle à un cessez-le-feu, on ne peut pas, dans le même temps, livrer encore des armes qui créent la mort ». Sans hésiter, poursuivons notre appel au cessez-le-feu et à la libération des otages.

CONGRÈS

De même, le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui fait rage tue par centaine de milliers des hommes de part et d'autre. Ce sont les travailleurs qui paient le prix fort! ce sont eux qui sont enrôlés pour aller se battre et qui voient leurs droits largement remis en cause! La guerre ne sert que les intérêts de ceux qui vendent et fabriquent des armes! et rappelons le la France se situe au 2ème rang au niveau mondial pour la vente d'armes! Alors plus que jamais, stop à l'escalade guerrière!

Camarades, après avoir pris une raclée aux élections européennes Macron décide contre toute attente de dissoudre l'Assemblée nationale, et ce sont deux défaites successives qui lui sont infligées!

Il profitera des Jeux olympiques pour faire trainer la désignation du 1er ministre et c'est au terme de 51 jours qu'il nommera Michel Barnier faisant fi du respect de la démocratie, du choix fait par les électeurs dans les urnes! il choisit un 1er ministre dans la minorité de l'Assemblée nationale soutenue par le rassemblement national qui représente 4 % des électeurs inscrits!

Macron refuse d'entendre ce que lui ont dit les travailleurs qui ont manifesté par millions contre la réforme des retraites qui sera adoptée à coup de 49 3 et qui exigent son abrogation! Ils exigent de plus des augmentations de salaire alors que les prix ne cessent d'augmenter, que le gouvernement envisage de taxer à nouveau l'énergie! c'est ce qui s'est exprimé dans les urnes! mais le respect de la démocratie n'est pas le souci de Macron et depuis 2017 il l'a largement démontré!

Les ministres démissionnaires feront paraître plus de 1000 décrets durant cette période et plus particulièrement ceux liés à la loi immigration que nous combattons ! D'ailleurs soyons attentifs, car le ministre de l'Intérieur pourrait bien présenter une nouvelle loi immigration avec tous les articles qui avaient été rejetés par le Conseil constitutionnel (durcissement de l'AME, des règles de regroupement familial)

Pour imposer sa politique illégitime,

menée contre les intérêts de la majorité pour le compte d'une minorité, le gouvernement MACRON utilise la répression d'État. C'est l'instrumentalisation des forces de l'ordre, dressées contre les revendications légitimes des travailleurs. C'est le refus systématique de prendre en compte les arguments syndicaux, même lorsque des millions de salariés font grève et manifestent pacifiquement. C'est l'utilisation de tous les artifices constitutionnels de la Ve République en lieu et place de la discussion. Nous avons vu ces trois dernières années, s'accélérer la marche inquiétante de la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales. Nous l'avons vécu tout au long du combat contre la réforme des retraites, avec la poursuite devant les tribunaux de notre camarade Xavier Redon qui a osé organiser un piquet de grève!! Nous avons subi la répression du préfet qui n'a jamais hésité à nous faire gazer qui a tenté d'interdire les manifestations!

Alors Camarades, comme organisation syndicale indépendante des partis, mais pas apolitique, des philosophies, des religions et des patrons, nous sommes fondées si nous l'avons décidé dans nos instances à porter en toutes circonstances et en tous lieux nos revendications. Il n'est pas acceptable alors que la liberté et la démocratie sont menacées, pas acceptable de se cacher derrière l'indépendance, de la galvauder pour ne rien faire, ne rien dire!

C'est ainsi que les 15 juin et le 7 septembre, la CA de l'UD à la majorité a décidé de manifester et réaffirmer les revendications que nous portons. De plus, ne nous cachons pas derrière la Charte d'Amiens qui est un texte politique, il ne faut pas l'oublier non plus et qui réaffirme que nous ne sommes pas indifférents à la forme de l'état, alors Camarades soyons rebelles et rappelons que sans démocratie, l'existence des organisations syndicales est menacée!

Barnier vient de nommer ses ministres et il a le 1er octobre devant l'Assemblée nationale donné la feuille de route de son gouvernement à travers sa déclaration de po-

litique générale! Au final, il n'y aura pas d'inflexion dans la politique de Macron, mais à l'écouter c'est une cure d'austérité qu'il va nous infliger! 60 milliards d'euros d'économie pour 2025, c'est exactement le montant des aides de l'état accordée aux entreprises, sous forme, de crédits d'impôt d'aides en tous genre et le tout sans exigences de contreparties!

C'est une attaque en règle contre les services publics, pas de remplacements des départs en retraite, appel aux retraités pour effectuer des remplacements, suppression de postes pour les services qui ne sont pas en contact avec les usagers! Les seuls budgets qui ne seront pas impactés sont ceux de la défense et de l'intérieur et chacun comprend pourquoi! Les collectivités territoriales feront les frais de ces diminutions de budget et 100 000 emplois sont menacés! Alors que les hôpitaux peinent à dispenser les soins à la population, nous avons soutenu cet été nos camarades hospitaliers quand les services d'urgences étaient fermés faute de personnels suffisants! 1500 postes d'internes supprimés à la rentrée! C'est la réponse du gouvernement aux besoins des hôpitaux! Ce sont des écoles menacées de fermeture dans le département et au plan national 4000 postes supprimés dans le 1er degré.

600 millions d'économie à réaliser sur le budget de la sécurité sociale! La sécurité sociale absorbera selon M Barnier ¼ des économies à réaliser! baisse des remboursements ce qui induit un transfert vers les mutuelles et donc des augmentations de cotisations à prévoir! C'est également l'indemnisation des arrêts de travail qui se trouvent dans le viseur du gouvernement et la encore la remise en cause de la prise en charge à hauteur de 50 % de l'arrêt de travail pèsera sur les régimes de prévoyance! Je vous rappelle qu'il y a 73 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales pour les patrons qui sont autant de recettes en moins pour la sécu!

Il fanfaronne en annonçant la revalorisation de 2 % du SMIC avec 2

CONGRÈS

mois d'avance! mais rien sur la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires! dans les Pays de la Loire, l'INSEE comptabilise 162 000 travailleurs pauvres! Et il annonce que les retraites ne seront pas revalorisées au 1er janvier, il faudra attendre le 1er juillet pour que les pensions soient indexées sur l'inflation.

Sur la réforme des retraites, loin d'annoncer l'abrogation, il cherche à ramener les organisations syndicales à la négociation de mesures qui viseraient à aménager cette réforme dont ne veulent pas les salariés. Macron exige qu'il ne touche pas à la réforme des retraites, car il fait de cette réforme la mesure phare de son quinquennat.

Si la réforme de l'assurance chômage n'est pas appliquée, le Premier ministre exige des organisations syndicales et patronales qu'elles se remettent autour de la table! Nous n'avons aucune illusion sur la feuille de route qui sera transmise! Nous exigeons l'application de l'accord négocié en 2023!

Les patrons ne veulent pas entendre parler d'une diminution des aides pas plus que d'une remise en cause de leurs exonérations de cotisations qui à ce jour se montent à 73 milliards! C'est le chantage à l'emploi! Le chantage à la négociation salariale dans les entreprises! Et le MEDEF, la CPME n'ont pas attendu longtemps pour insuffler leur chantage!

Camarades cette déclaration de politique générale de Barnier est une déclaration de guerre faite aux travailleurs qu'ils soient dans le public ou dans le privé! C'est une déclaration de guerre aux plus faibles à ceux qui luttent chaque jour pour vivre dignement! Le gouvernement pourrait s'il ne répond pas aux revendications jeter à nouveau des millions de salariés dans la rue! Et nous ne serons pas ses subsidiaires! Ne nous faut-il pas regarder du côté des salariés de Boeing ou des ports et docks aux états unis qui ont obtenu satisfaction par la grève et contraint les patrons à revaloriser les salaires!

Ces dernières semaines dans notre département ce sont les personnels des EHPAD Jeanson et de Valan-

jou qui ont décidé de la grève, ceux de Mikado Vilmorin qui par des débrayages ont obtenu la revalorisation à hauteur de 3 % et d'autres mesures! Il n'y a donc pas de démoralisation, mais soutenir nos syndicats dans leur combat est une priorité.

Une chose est sûre c'est que les journées d'action à répétition ne sont pas la réponse et participent à la démoralisation, c'est pourquoi Le Comité Confédéral National dans sa résolution appelle à « engager une campagne de mobilisation avec organisation d'un meeting à caractère national à Paris avant le débat à l'Assemblée nationale » et à « proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation, y compris par la grève, l'abrogation de la réforme des retraites ». D'ores et déjà les dispositions sont prises pour une participation massive dans notre département au meeting du 26 octobre! Le réussir sera un formidable élan pour préparer le rapport de force y compris la grève pour gagner! et un point d'appui important pour que Fred discute avec les autres confédérations! Rien ne doit faire obstacle à la montée dans les bus! L'UD prend en charge le déplacement! Gagner sur cette revendication constituerait un levier formidable pour aller plus loin! Alors inscrivez-vous massivement!

Camarades, tout au long de ce mandat nous avons œuvré pour développer nos implantations, en créer de nouvelles, 18 sont recensées! nous attendons la pesée de la représentativité avec l'espoir qu'elle soit en hausse!! Notre commission développement a largement contribué en organisant le déploiement pour les négociations des PAP, et la distribution d'actes de candidatures aux portes des entreprises! Avec elle nous avons lancé la campagne pour les élections TPE et l'objectif c'est un minimum de 600 voix pour passer devant l'UNSA! Nous devons mener campagne pour les élections dans les chambres d'agriculture et faire voter les salariés! ceux qui votent sont les travailleurs qui sont couverts par la MSA! et nous en avons

tous autour de nous!

Nous verrons les résultats en 2025! Mais nous avons encore progressé dans la fonction publique lors des élections de 2022 que ce soit dans la fonction publique hospitalière où FO est la 1ère organisation, dans la fonction publique territoriale, à l'état, dans l'éducation nationale et à la DGFIP!

Et pour améliorer le contact avec les salariés, L'UL de Trélazé a retrouvé un bureau et relance son activité. Nos 4 UL sont à la disposition des syndicats et des salariés!

La commission juridique a trouvé un nouveau souffle avec l'arrivée de Dimitry Hy de Savencia de Loïc Martin retraité de Stéphanie Chauvel Valeo et Christophe Ruault De DEVILLE. Merci à notre JJ Nicolai qui en plus de l'UDR a donné le coup de main indispensable!

Nous avons reconstitué l'AFOC! Merci à Bernard pour toutes les années où il a œuvré souvent seul! Aujourd'hui, il y a un bureau, une présidente qui je l'espère viendra à cette tribune!

Je voudrais saluer le travail conséquent de notre trésorier Anthony soutenu par Laure qui vous présentera les résultats financiers! Il a de bonnes nouvelles à vous annoncer et je suis confiante pour l'avenir, nous affichons une progression de 9,89 % entre 2021 et 2023 du nombre de timbres vendus. Une déception, je m'étais fixé 29000, nous sommes à 28 300, mais le financement de l'UD est assuré à plus de 50 % par nos cotisations! la Mme Carte et timbre que je suis rappelle que 1 carte égale 12 timbres!

Camarades, ne lâchez rien!!

Nous ne pouvons compter que sur notre capacité à regrouper autour de nous pour gagner sur nos revendications! Nous le savons nous ne sommes rien quand nous sommes isolés dans nos syndicats! Ne vous laissez pas prendre au piège du CSE, rejoignez l'interpro! Mais à voir les 50 candidatures à la commission administrative alors qu'il n'y a que 35 postes titulaires, un pas important a été franchi! La discussion

CONGRÈS

avec vous tous a permis de trouver un bel équilibre! Vous allez renouveler toutes les instances de l'UD et bravo pour votre investissement à tous! Mes Camarades avant de vous laisser la parole, je tiens à remercier très sincèrement Coraline et Sylvie qui vous accueillent, nous aident au quotidien et que j'ai énormément

sollicitées! Merci à Vincent qui a su trouver sa place au sein de l'union départementale, qui prend en charge la logistique de l'UD, fait des beaux tracts, de belles professions de foi et surtout le journal! « le combat Social lien fort pour l'interpro relate la vie des syndicats, leurs combats, pro-

*pose des articles plus généralistes. Je vous invite à y proposer des articles. Vincent ne se vexera pas! Camarades c'est à vous!!!
Vive l'union départementale FORCE OUVRIERE DE Maine et Loire
Vive la confédération générale du travail Force Ouvrière!*

Interventions des délégués

Frédéric Neau secrétaire adjoint de l'UD et Secrétaire fédérale des Organismes sociaux



Frédéric condamne la situation en Palestine et critique la complicité du gouvernement Macron qui livre du matériel. Il appelle à un cessez-le-feu immédiat de définitif et s'oppose à l'escalade militaire en cours dans plusieurs régions (Ukraine, Proche et Moyen-Orient), les travailleurs sont les premières victimes de tous les conflits.

Les politiques de guerre augmentant les dépenses militaires se font au détriment des services publics et des droits sociaux.

Frédéric est revenu sur le plan de 60 milliards d'économies du gouvernement Barnier, dont 15 milliards affecteront directement la Sécurité Sociale. Le gouvernement propose plusieurs réformes menaçant les droits des travailleurs, comme la réduction des indemnités journalières et des prises en charge pour les affections de longue durée (ALD).

Toutes ces mesures d'austérité visent à démanteler la Sécurité So-

ciale, notamment en attaquant le Service Médical, clé de voûte de ce système. La destruction de ce service entraînerait la fin du modèle actuel de la Sécurité Sociale, où les besoins des assurés sont prioritaires.

Dans ce contexte le syndicat FO, avec la CGT et la CGC, s'est mobilisés le 3 octobre pour exiger le retrait de ces réformes. La grève a rencontré un large succès. Il faut maintenir et élargir la lutte. Cette bataille concerne non seulement les employés de la Sécurité Sociale, mais tous les travailleurs et assurés. La mobilisation doit continuer jusqu'à ce que le gouvernement recule.

Sophie Jean secrétaire FO COM du Maine et Loire



Sophie est revenue sur la situation des salariés du groupe La poste. La transformation stratégique du groupe a des conséquences néfastes pour les postiers, la non-compensation des missions de service public par l'État génère un déficit de près de 4 milliards d'euros depuis 2016.

Cela affecte directement les postiers en termes de salaire, d'emploi et de conditions de travail.

La crise du COVID a amplifié les départs de postiers cherchant de meilleures conditions de travail et un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Ces conditions de travail dégradées ont pour conséquence l'augmentation de l'absentéisme, le manque de remplacement et la précarité accrue à travers l'emploi d'intérimaires.

Concernant les élections des Comités Sociaux et Économiques (CSE) à La Poste, Sophie a fait part des excellents résultats obtenus par les camarades

• Sur la Branche Services Courriers et Colis Pays de la Loire, FOCOM est arrivé en troisième position avec 20,54 % des voix, obtenant plusieurs sièges malgré une concurrence forte de la CGT et de SUD.

• Sur la Branche Grand publique et numérique Ouest, FOCOM a obtenu une grande victoire en devenant la première organisation syndicale avec 22,91 % des voix, devant la CFE-CGC et la CGT.

Les résultats nationaux montrent également une progression de FOCOM, qui se classe troisième avec 21,71 %. Sophie a souligné l'importance de continuer à défendre les postiers dans les nouveaux CSE!

Sandrine Petit secrétaire du Syndicat de l'EHPAD de Valanjou

Après 2 ans d'existence le syndicat FO de Valanjou face à une direc-

CONGRÈS

tion refusant l'échange et ne respectant ni les agents ni leur statut, le syndicat a déposé un préavis de grève pour le 26 septembre dernier (voir l'article sur les mobilisations dans la santé).



Depuis des mois, malgré le changement de direction, les agents titulaires et contractuels voient leurs conditions de travail et la prise en charge des résidents se dégrader. Ne tolérant plus la maltraitance institutionnelle, ils ont massivement participé à la mobilisation. Face au rapport de force, la direction n'a pas eu d'autres choix que de remplacer les arrêts et de planifier des concours afin de mettre en stage les nombreux contractuels.

Magali Lardeux
Secrétaire Adjointe de l'UD



« Je tiens à vous assurer de mon soutien total au rapport d'activité présenté par Catherine. Je partage entièrement son analyse de la situation internationale, en particulier de la guerre qui s'étend et qui va peser lourdement sur le cadre

de notre militantisme dans les mois et les années à venir.

La paix ne se fera pas seule, car les gouvernements, dont celui de MACRON, privilégient les enjeux économiques aux dépens des vies humaines en livrant des armes. Mais la paix viendra de l'action collective : des dockers syndicalistes refusant de charger les armes, des jeunes mobilisés, de la solidarité internationale, et des manifestations partout dans le monde, y compris ici, chez nous.

Venons-en aux élections TPE, un enjeu crucial pour notre représentativité. En Maine-et-Loire, 57 000 salariés sont concernés, mais seulement 5 % votent. En 2021, nous avons obtenu 444 voix. En 2024, nous visons 600 voix. Ce n'est pas une mission impossible : nous sommes plus de 500 dans cette salle!

Chacun d'entre vous connaît des salariés concernés – des assistantes maternelles, des employés de petits commerces ou du service à la personne, sans oublier les apprentis.

Camarades, notre syndicalisme libre et indépendant va devoir se battre encore plus pour se développer. Nous devons accroître notre représentativité, former davantage de militants, et construire un véritable rapport de force face à ce gouvernement, qui accélère une politique antisociale sans précédent.

Le calendrier des formations syndicales 2025 est prêt. Il est essentiel que tous nos adhérents puissent bénéficier de la formation syndicale.

Nous devons nous battre non pas pour être « les plus beaux », comme dit Fred, mais pour gagner!

Gagner comme l'ont fait nos camarades de VILMORIN sur les salaires, ou encore les professeurs des écoles de Nyoiseau qui, avec les parents d'élèves, ont empêché la fermeture de leur école. Gagner comme l'ont fait les salariés de l'automobile aux États-Unis avec une

augmentation de 25 % après 40 jours de grève. Gagner comme les dockers de la côte Est américaine, qui ont obtenu 62 % d'augmentation en seulement trois jours de grève.

Face à ce gouvernement qui méprise la démocratie, envoie des CRS contre les manifestants en Martinique, et impose des politiques d'austérité qui fragilisent les plus précaires, nous devons réagir. Le mouvement de contestation est déjà là. Les Assemblées générales réunissent de plus en plus de salariés qui ne viennent pas discuter de journées d'action sans lendemain, mais qui cherchent des moyens concrets pour faire avancer leurs revendications. Aidons-les à gagner!

L'abrogation de la réforme des retraites reste au cœur de nos luttes. Elle a permis l'unité syndicale, et obtenir son abrogation ouvrirait la voie à de nombreuses autres victoires, notamment sur l'augmentation générale des salaires.

L'organisation du meeting FO du 26 octobre est une étape cruciale dans cette lutte. Comme en 2019, notre organisation syndicale contribue à l'organisation du rapport de force nécessaire pour faire reculer ce gouvernement.

Camarades, inscrivons-nous pour le meeting, réunissons les salariés en Assemblées générales, et mobilisons-nous!

En avant!

Jean Loup Fin FO CHU Angers



Jean Loup a partagé la méthode utilisée par les camarades du CHU

CONGRÈS

pour convaincre aujourd'hui 10 % des effectifs du CHU (plus de 5000 agents) de rejoindre FO.

Les diffusions régulières dans les services, les assemblées générales de services, dès que nécessaire, la rédaction des cahiers de revendications, la mise en place du rapport de force avec la direction, autant d'éléments qui donnent confiance aux agents!

Récemment avec cette méthode, les camarades ont obtenu des victoires, pour les adjointes administratives, les ambulanciers, le Self... C'est aussi avec cette méthode qu'ils mènent les bagarres en cours aussi bien pour les ASH la STER, ou bien Saint Nicolas.

Le travail de terrain auprès des collègues c'est la clé!

Catherine Lorre OSDD 49



« Les propositions du gouvernement minoritaire de Barnier ont tout d'un programme d'extrême droite aux profits des patrons et de l'ordre!

La priorité de supprimé l'AME, les attaques sur la sécurité sociale, les propos du ministre de l'Intérieur : « Rétablir l'ordre, rétablir l'ordre, rétablir l'ordre » autant d'éléments inquiétants pour nos libertés démocratiques et syndicales! Il suffit de regarder ce qui se passe en Martinique ou en Nouvelle-Calédonie!

Les Martiniquais comme les Canaques se battent pour de légitimes revendications et subissent une répression sanglante!

Dans le département, les OSDD

s'inscrivent dès que possible dans les mobilisations interprofessionnelles et apportent régulièrement leurs soutiens aux camarades mobilisés comme ils ont pu le faire pour la défense, les territoriaux, les enseignants ou la santé!

Le rôle du syndicat ce n'est pas uniquement les instances, le plus important c'est le travail de terrain! »

Lucienne Sineau OSDD 49, salariée France Travail



« Depuis 2021, FO à France Travail a mené des combats essentiels face aux bouleversements imposés par la loi « Plein emploi » et la création de France Travail. Dès janvier 2025, 1,5 million de personnes supplémentaires seront inscrites, sous un contrôle renforcé et des sanctions accrues, avec 500 postes supprimés et des budgets massivement redirigés vers la sous-traitance. En parallèle, la mise en place de l'intelligence artificielle menace notre expertise et nos effectifs à long terme. FO exige des garanties contre cette érosion des métiers et des effectifs.

Sur le plan des salaires, la dégradation est flagrante, le salaire des conseillers étant aujourd'hui à peine au-dessus du SMIC. Alors que les négociations ont été annulées, FO demande une revalorisation urgente et la réouverture des promotions automatiques.

Victoires syndicales

Malgré ces obstacles, FO a obtenu des avancées : le droit de badger en télétravail, le respect de l'accord de classification pour les promotions des agents de droit

privé, et la reconnaissance du droit à l'anonymat pour protéger nos collègues.

Enfin, les agents nous ont renouvelé leur confiance lors des élections 2023, plaçant FO en tête en Pays de la Loire. Nous continuerons sans relâche à défendre nos droits, notre sécurité et notre convention collective. »

Seymour Betaouaf Secrétaire du Syndicat des Organismes Sociaux



Seymour est revenu sur un objectif essentiel : faire l'unité et préparer la résistance pour défendre la Sécurité sociale, pilier de notre protection sociale, face aux attaques systématiques menées par le gouvernement.

Il s'est adressé aux camarades en dénonçant les assauts contre les droits sociaux, les suppressions de postes, et le mépris envers les travailleurs.

Il a souligné la détermination du syndicat, dont le nombre d'adhérents est en hausse, à s'opposer fermement à toutes les manœuvres qui affaiblissent les services publics.

« Macron et ses gouvernements successifs, sous la pression de Bruxelles, mènent une guerre sociale brutale, sacrifiant les malades, les travailleurs, et les retraités pour réduire le déficit public. Le syndicat des OS 49 dénonce les coupes budgétaires dévastatrices dans la Sécurité sociale, comme la diminution de la prise en charge des soins...

Au lieu de faire payer les plus vulnérables, d'autres solutions

CONGRÈS

existent : taxer les superprofits, rétablir l'impôt sur la fortune, et imposer des conditions aux exonérations de cotisations.

Dans les organismes sociaux, les objectifs irréalistes imposés par l'État poussent à bout les salariés. Les départs explosent, les salaires stagnent, et les conditions de travail se dégradent à vue d'œil. Les suppressions de postes et l'obsolescence de la productivité nient la réalité du terrain, rendant le travail insoutenable et aliénant pour des salaires de misère.

En forçant le passage au tout numérique et en fermant des points d'accueil, les réformes brisent le principe républicain d'égalité d'accès aux services publics. FO refuse de laisser les plus fragiles et les moins connectés être exclus des soins et des prestations. »

Seymour a conclu son intervention en appelant « tous les camarades à se rassembler pour le meeting du 26 octobre, pour défendre les droits des agents et la Sécurité sociale, seule la mobilisation par la grève et la construction d'un rapport de force obligera le gouvernement à reculer. »

Benjamin Delrue Secrétaire du syndicat FO CHU Angers



« Partout dans le monde des travailleurs souffrent de la guerre nous exigeons l'arrêt de la barbarie que ce soit à Gaza, au Liban ou en Ukraine. Il est impossible que nous nous taisions alors que plus de 700 soignants ont été tués en remplissant leur mission à Gaza!

Pendant ce temps, en France le gouvernement Barnier/Macron s'attaque à la Sécu, et veut faire des économies sur le dos de la jeunesse des retraités des chômeurs et des salariés!

Réunissons partout des AG, des heures d'informations syndicales, nos conseils syndicaux pour mettre la grève et le blocage à la discussion! »

Nicolas Plard Secrétaire du syndicat FO des PCET



« Je vous apporte le salut fraternel des personnels territoriaux du Maine-et-Loire. Macron, malgré sa faiblesse après les législatives, continue d'imposer sa politique par la force des institutions et le recours abusif au 49.3. Nous avons perdu deux ans avec la réforme des retraites, et chaque réforme brutale ne fait qu'approfondir la colère des travailleurs.

Face à cette régression sociale généralisée, notre priorité est d'organiser la résistance collective : pour l'abrogation des réformes des retraites et de l'assurance chômage, pour la défense de l'école, de la santé et du service public, et contre la loi immigration. La mobilisation est notre réponse ; c'est ensemble que nous obtiendrons des avancées. En témoigne la victoire des agents de Loire Authion et de Saint-Barthélemy qui, par leurs actions, ont arraché des hausses salariales.

Le gouvernement prévoit une coupe de 5 milliards d'euros pour les collectivités en 2025, après les sacrifices déjà imposés : la fin de la taxe d'habitation, le passage aux 1607 heures, et une coupe de

2 milliards en 2024. L'impact est dramatique pour les agents territoriaux avec des conditions de travail qui se détériorent et des perspectives d'avancement en baisse. La suppression de la GIPA et des catégories de la fonction publique sont désormais sur la table ; il est essentiel de refuser cette érosion de nos droits.

Sur la protection sociale complémentaire (PSC), les efforts des syndicats ont permis un accord historique qui prévoit une participation des employeurs dès 2025. Cependant, nous dénonçons les coûts indirects imposés par l'AMO, qui ponctionne 2% des cotisations pour une durée de six ans. Nous demandons que chaque centime aille au renforcement des salaires et non aux prestataires externes.

Enfin, face à la crise au Moyen-Orient, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et au refus de toute escalade militaire.

Ensemble, construisons une mobilisation durable pour faire barrage aux attaques de Macron. Vive l'Union départementale du 49, vive l'interpro, vive Force Ouvrière! »

Françoise Rochette Présidente AFOC 49



L'Association Force Ouvrière des Consommateurs (AFOC), fondée en 1974 et active dans le Maine-et-Loire depuis 1981, défend les droits des consommateurs et des locataires. Principalement engagée dans le secteur HLM, l'AFOC 49, avec des représentants élus dans divers offices, lutte no-

CONGRÈS

tamment contre l'augmentation des loyers. Elle s'oppose fermement à la hausse de 3,26% prévue pour 2025, car cela pèse sur les ménages modestes, augmentant le coût de la vie et fragilisant leur pouvoir d'achat. L'AFOC 49 appelle les organismes HLM à rechercher des alternatives pour rendre le logement abordable. Elle encourage les adhérents FO à solliciter ses services pour toute question liée au logement ou aux litiges de consommation.

Alexandre Tailler Secrétaire du Syndicat Fo du CH CESAME



Alexandre est revenu sur la psychiatrie qui subit un sous-financement chronique depuis plus de 20 ans, entraînant une pénurie de personnel et des fermetures de lits, alors que la demande de soins augmente.

Les réformes ont détruit les capacités d'hospitalisation et instauré une filiarisation des soins qui éloigne la psychiatrie des besoins locaux de la population. Cela se traduit par la fermeture des services d'urgence psychiatrique, des restrictions d'accès aux soins, et un recours excessif au privé.

Le gouvernement Barnier propose des mesures qui ne répondent pas aux besoins, avec un budget restreint en raison de la réduction des déficits, conséquence des années de politique macroniste (allègements de charges, destruction des services publics, etc.).

Alexandre a rappelé les revendications des Hospitaliers du Césame

- Augmentation générale des salaires
- Abrogation de la réforme des re-

traites

- Plan de recrutement massif dans les hôpitaux psychiatriques, avec l'ouverture de nouvelles capacités d'hospitalisation, et refus de la filiarisation qui éloigne les soins de proximité.

Il a conclu par les mots d'ordre Pain, Paix, Liberté, en réaffirmant le soutien aux peuples opprimés et le combat pour la justice sociale.

Cathy Gadbin et Laure Chebardy-Banse pour les syndicats de la FNEC FP 49



La FNEC FP FO 49 se dresse avec détermination pour défendre les droits des travailleurs de l'Éducation Nationale, fermement engagée aux côtés de l'Union Départementale FO 49.

Ces syndicats – SNUDI FO, SNFOLC, SPASEEN FO, SNETAA, ID FO et FO ESR – unissent leurs forces pour représenter et défendre les enseignants, les AESH, les personnels administratifs, de direction, et d'université du département, incarnant la lutte pour la sauvegarde d'un service public vital.

Depuis le dernier congrès, la FNEC FP FO 49 a intensifié ses actions. Elle dénonce les politiques destructrices visant l'Éducation Nationale : une avalanche de réformes menées sous prétexte de priorités budgétaires et de fausse modernisation, qui cache la contractualisation forcée, la précarisation des emplois et la réduction des moyens alloués aux établissements scolaires. En première ligne contre la réforme du Bac, la loi Rilhac, la démolition des lycées professionnels et la multiplication de suppressions de postes, la

FNEC 49 combat sans relâche pour préserver les acquis et la dignité de la profession.

Victoires arrachées et batailles en cours :

Grâce à sa mobilisation, la FNEC 49 a obtenu l'intégration des listes complémentaires de professeurs du premier degré, renforçant ainsi ses rangs et attirant les jeunes enseignants dans le syndicat. De même, les efforts pour protéger les personnels administratifs portent leurs fruits : une pétition signée par 325 collègues a contraint l'administration à réviser ses positions sur les congés. Pour le second degré, la défense du collège Yolande d'Anjou à Saumur témoigne d'une ténacité sans faille contre des suppressions de postes masquées par des restructurations.

Lutte contre la réforme des retraites et l'endoctrinement scolaire

Présente dans chaque manifestation, la FNEC FP FO 49 s'oppose à la réforme des retraites et continue de mobiliser massivement ses adhérents.

La bataille contre l'endoctrinement militaire, illustrée par le Service National Universel et les « classes défense », reste une priorité pour le syndicat qui refuse la militarisation des établissements scolaires.

Unie et combative, la FNEC FP FO 49 affirme sa devise : PAIN, PAIX, Liberté. Elle réitère sa volonté de défendre l'Éducation Nationale et les droits sociaux. Vive l'Union Départementale FO 49! Vive Force Ouvrière!

Armelle Champagne et Hélène Navez du Syndicat de la Santé privée de Maine et Loire



CONGRÈS

Nos camarades ont évoqué les graves difficultés auxquelles le secteur est confronté.

Depuis le dernier congrès en 2021, la situation ne cesse de se dégrader, avec une « smicardisation » des métiers de la santé due à la non-revalorisation des grilles salariales malgré les nombreuses revendications de FO.

Face aux mauvaises conditions de travail, les démissions sont massives, avec un taux de départs atteignant 15 % certaines années. La surcharge de travail, les horaires imposés et le sous-effectif constant mènent à un épuisement généralisé et une baisse de la qualité des soins, ce qui se traduit parfois par de la maltraitance institutionnelle.

Le syndicat FO Santé Privée n'est pas resté inactif, participant à diverses actions pour dénoncer ces conditions : conférences, grèves locales et nationales (notamment à l'ARS de Nantes, aux EHPAD et dans des cliniques).

Pour le secteur non lucratif, une nouvelle Convention Collective Unique Étendue (CCUE) est en préparation, un projet auquel FO est fermement opposé, car il menace les acquis des salariés, en particulier les salaires indexés sur un point d'indice. FO se positionne pour défendre les diplômes et les conditions de rémunération collectives.

Ils camarades de la santé privé appellent également à l'abrogation de la réforme des retraites, dénonçant la manière dont le gouvernement a ignoré les manifestations massives et les préoccupations des travailleurs, elles appellent à participer massivement au meeting du 26 octobre

Pour nos camarades il faut en finir avec la réduction des cotisations sociales, qui sont essentielles au financement des établissements de santé.

Les camarades ont remercié Catherine pour son engagement pendant plus de 40 ans dans le syndicat de la santé privée tant au niveau local que national!

Elodie PAPIN pour le syndicat VYV3 Pays de Loire



La section syndicale VYV3 Pays de Loire s'oppose fermement à la politique de régression sociale du gouvernement Macron, qui, malgré sa défaite aux élections législatives, poursuit ses réformes injustes, notamment sur les retraites.

La section appelle à l'abrogation de la réforme des retraites et prévoit de participer au meeting national du 26 octobre à Paris pour renforcer le rapport de force.

Lors des élections professionnelles de 2024, la section syndicale Force Ouvrière (FO) de VYV3 a renforcé sa position en augmentant sa représentativité de 19 % à 29 %, passant de 18 à 34 élus. Malgré les tentatives de la direction et d'autres syndicats de discréditer FO, la section a obtenu de nombreux succès grâce à son travail sur le terrain, notamment dans des secteurs comme les EHPAD, la petite enfance, et l'optique.

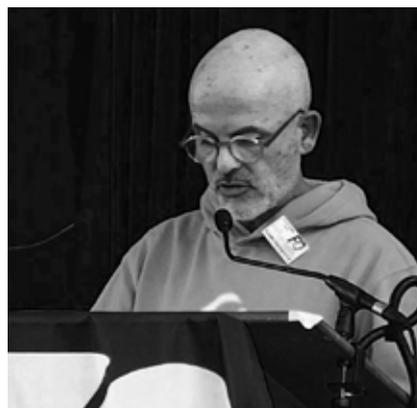
FO dénonce la gestion de la direction de VYV3, notamment son recours à la fermeture d'activités déficitaires au détriment des services aux adhérents.

FO a organisé les salariés et a mené plusieurs combats, notamment pour l'amélioration des conditions de travail et le versement du Ségur de la santé avec rétroactivité.

Elodie au nom de la section VYV3 PDL a conclu en remerciant Catherine, pour son soutien et son engagement au sein de la section.

Fredéric Dauvier Secrétaire du Syndicat des Résidences du Val

d'Oudon



Fredéric est revenu sur la situation catastrophique des EHPAD :

« Les EHPAD ne sont pas une priorité pour le gouvernement, et cela se répercute sur la gestion interne de ces établissements, les financeurs, qui dictent leurs exigences, n'ont jamais visité les EHPAD, source de la maltraitance institutionnelle .

Malgré l'impact positif du Ségur de la Santé sur les salaires, cela n'a rien changé aux conditions de travail.

Aux RVO, la suppression de 22 ETP (équivalents temps plein) depuis 2023 et la réorganisation des services ont aggravé la situation, créant un environnement de travail insoutenable.

Fredéric conclue : Le syndicat des RVO appelle à l'unité des travailleurs pour dénoncer cette situation. Il souligne que ces conditions ne sont pas propres aux RVO, mais sont représentatives de ce qui se passe dans l'ensemble des EHPAD en France, il est temps pour les agents de se soulever et s'unir pour faire face à cette «aberration» généralisée dans les EHPAD! »



CONGRÈS

Morgane Moureaux - Secrétaire UL Saumur

L'Union Locale FO de Saumur s'inscrit dans une activité militante continue depuis trois ans, notamment en faveur de la sauvegarde des services publics républicains dans la région. Elle a mené des actions pour le maintien des bureaux de poste, des classes scolaires et des collèges publics, ainsi que pour la réouverture de guichets SNCF.

L'Union Locale a aussi soutenu les mobilisations contre l'inflation, notamment aux côtés des territoriaux de la ville de Saumur, en participant à des rassemblements et en revendiquant des augmentations salariales face au refus de la mairie de négocier.

FO a été très active dans la mobilisation contre la réforme des retraites, fédérant à Saumur pour organiser des manifestations réunissant jusqu'à 5 000 personnes. Ce mouvement a renforcé la cohésion entre militants syndicaux et a permis à l'Union Locale de gagner en visibilité et en influence.

Morgane se félicite de la dynamique actuelle à l'Union Locale FO de Saumur en partie grâce à la mobilisation autour des retraites!



Marc Tardy FO Défense

Des 413 milliards mis sur la table par le gouvernement pour l'armée, pas un centime n'ira aux agents!

Ils subissent le gel du point d'indice, les mutualisations et fermetures de services, et la baisse des

effectifs!

Les personnels civils sont depuis trop longtemps la variable d'ajustement du ministre.

Les camarades ont durant le mandat organisé plusieurs journées de mobilisations pour la sauvegarde de leurs postes et conditions de travail. À chaque fois ils ont pu compter sur le soutien de l'UD!

Réciproquement les camarades répondent présents pour l'interprofessionnel à la CA dans les UL dans les mobilisations!



Patricia Osmont FO PCET

Patricia est revenue sur la mobilisation des agents de Loire-Authion.

En juin 2022, face à des conditions de travail difficiles (salaires bas, manque de reconnaissance, réorganisation inefficace), les agents ont déclenché avec l'aide de FO, une grève pour obtenir des améliorations, notamment une revalorisation du régime indemnitaire, une prime pouvoir d'achat et des tickets restaurant.

Après plusieurs négociations, ils ont obtenu une prime de 500€, une augmentation de 10% du régime indemnitaire pour les catégories C et B, ainsi qu'une prime pour les salaires les plus bas.

Un autre succès est intervenu à l'école maternelle de Corné, où six ATSEM ont dénoncé une enseignante tyrannique envers les enfants et ses collègues. Leur préavis de grève a conduit au départ de l'enseignante sans qu'aucune manifestation ne soit nécessaire.

Patricia est revenue sur l'importance de la solidarité et de l'unité au sein de FO, en insistant sur notre engagement pour la paix



Eric Boudet Secrétaire du syndicat FO Transport 49

Arrivé depuis 2023, après avoir milité en Mayenne, Éric remercie les camarades de l'UD pour l'accueil.

Son premier travail a été de remettre en place un bureau.

Le développement est une priorité en un an 11 nouveaux camarades ont rejoint le syndicat des transports ! Nous avons réussi à déclencher les élections dans une entreprise dans laquelle nous venions de nous implanter.



Véronique Boucher syndicat des emplois de la famille

Le syndicat des emplois de la famille a organisé depuis le mois d'avril des permanences pour les salariés du particulier employeurs : assistantes maternelles, assistantes de vie ...

CONGRÈS

Depuis la mise en place, ce sont une quinzaine de salariés qui ont bénéficié de ces permanences.

Une matinée d'informations spéciale assistantes maternelles a été organisée et une vingtaine de professionnelles y ont participé.

L'UD a participé à l'organisation de cette matinée et Catherine Rochard y était présente. En fin de matinée, 10 salariés prenaient leurs cartes!

L'UL de Trélazé sous l'impulsion de l'UD a fait son AG et un nouveau bureau a été élu. Véronique en est la secrétaire.

Cette nouvelle équipe est en ordre de bataille notamment pour la campagne des TPE à venir!

« Chacun d'entre nous côtoie des salariés concernés par les TPE.

Parlons-en autour de nous pour faire voter FO du 25 novembre au 09 décembre! »



Christel Lucas Secrétaire de la section 49 du syndicat de la direction générale des finances publiques

Christel est revenu sur un fait d'actualité marquant le dédain de sa direction envers les agents et l'importance du syndicat!

En effet sa direction il y a peu faisait enlever les radiateurs d'appoints disponibles dans tous les bureaux. Aux premiers jours de froid, les températures descendaient en dessous des 15°C dans certains bureaux, les bâtiments n'ayant pas été entretenus convenablement... Après s'être cachée derrière l'écolo-

gie et les contraintes budgétaires auprès des agents la sollicitant, la direction leur a alors conseillé le télétravail pour plus de confort

... Tout bénéfice pour la direction ne pas chauffer le bâtiment et faire peser sur leurs épaules le coût de l'énergie...

Les agents « mécontents » de ces réponses ont sollicité le syndicat qui a pris attache auprès de la direction.

Le lendemain de l'intervention du syndicat, les chauffages étaient redéposés dans les bureaux!

C'est une petite victoire, mais c'est la preuve qu'organiser avec le syndicat, on peut gagner!!

Christelle Neau Secrétaire du Syndicat FO des ESBV

Christelle est revenue sur la casse des conditions de travail dans son



établissement lié aux manques de moyen.

Économie c'est le maître mot de sa direction comme celui du gouvernement!

À l'ESBV cela est fait sur le dos du personnel à chaque fois et finalement sur le dos des conditions de vie ou d'accueil des patients.

Recrutement à la hauteur des besoins!

Dégel du point d'indice!

Adrien Lemerrier Section de l'HAD Saint-Sauveur du syndicat de la santé privée

Jusqu'au 1er juin, l'HAD était dirigée par une congrégation re-

ligieuse. Il fallait faire preuve de pédagogie auprès de dirigeante (des religieuses) pour leur faire comprendre que Dieu n'était pas au-dessus du Code du travail!

Au mois d'avril du jour au lendemain les salariés apprenaient que l'HAD allait être vendue et que le repreneur était déjà trouvé.



Les salariés afin de défendre leurs droits et leurs accords locaux, mis en danger par une potentielle fusion se sont organisés derrière FO.

Cette bagarre et la victoire sur le maintien des accords, du CSE, et l'entité HAD Saint Sauveur, a permis qu'aujourd'hui 1 salarié sur 5 a rejoint la section FO de l'HAD!

Willy Duval Union des Syndicats de la Métallurgie 49



« Les syndicats de la métallurgie se portent bien ! Là où nous déposons des listes, nos scores sont bons, nous sommes premiers à l'AMIPI Beaucouzé, chez Scania, à Valéo et Devillé)

Des cadres nous rejoignent et là où nous déposons des listes pour ce collège les résultats sont au RDV!

Conformément à nos traditions, les syndicats de la métallurgie du

CONGRÈS

49 sont aux côtés des travailleurs palestiniens, ukrainiens, libanais... car ce sont eux qui perdent la vie tous les jours au front !

Comme nous sommes aux côtés des civils qui perdent la vie dans ces combats.

Dans la métallurgie, les salariés ont subi la nouvelle classification qui pour beaucoup a fait régresser leurs perspectives d'évolution salariale ! Beaucoup de patrons peu scrupuleux en ont profité pour rabaisser la classification des salariés expérimentés et qualifiés pour les mettre sur la même qu'un débutant ! La clause du grand-père n'ayant pour but que de faire taire la génération actuelle de salarié en sacrifiant les prochaines...

Dans nos entreprises, il y a de plus en plus de salariés précaires, certaines font même occuper des postes pérennes par des intérimaires en dehors de tout cadre légal. Pour celles-là, elles trouvent FO sur leur chemin ! »



Amélie Martineau - Secrétaire UL de Cholet

Amélie est intervenue au nom de l'Union Locale CGT-FO de Cholet qui est un soutien essentiel pour les travailleurs éloignés géographiquement de l'Union Départementale. Nos Camarades y mènent un travail de terrain continu, essentiel pour faire avancer les revendications.

Nos priorités, les revendications des salariés du Choletais, sont les mêmes que partout :

- hausse générale des salaires et des pensions
- abrogation de la réforme des retraites.

Nos camarades défendent l'unité des revendications entre public et privé face à la précarité et aux coupes budgétaires. Lors des mobilisations contre la réforme des retraites, l'UL FO Cholet a été un moteur en organisant blocages et manifestations massives.

« Nous insistons aussi sur l'importance de l'interprofessionnel : l'unité des travailleurs reste notre meilleure arme pour faire entendre nos revendications. Nous poursuivrons le combat pour obtenir des améliorations concrètes pour tous les salariés et pour faire valoir les droits de chacun. »



**Jean Jacques Nicolai
Union Départementale des Retraités**

« Halte à la guerre! Comment ne peut-on pas exiger un cessez-le-feu immédiat et définitif dans de telles conditions? »

Ce qui se passe à Gaza est un génocide. L'UDR a accompagné l'UD dans ses mobilisations que ce soit pour le cessez-le-feu, contre la réforme des retraites ou pour l'augmentation des salaires et des pensions, et nous continuons à revendiquer. L'UDR appelle avec une intersyndicale large le 3 décembre pour l'augmentation des pensions à hauteur de l'inflation!

Défense de la Sécurité Sociale :

Les attaques portées à la Sécurité touchent aussi les retraités, s'attaquer aux ALD, c'est s'attaquer aux retraités. En effet, l'âge moyen des patients sous ALD est de 72 ans

**Morgan JOUFFRAU - FO ESR
Crous des Pays de la Loire**



« Camarades,

La situation dans les CROUS est préoccupante, avec une explosion des demandes et un service public en souffrance, notamment en restauration, où nous produisons plus de 4 millions de repas chaque année. La fréquentation augmente sans renfort pour les agents, qui continuent de se dévouer pour la vie étudiante.

Face à cela, FO revendique un relèvement du plafond d'emploi dans tous les services du CROUS. Nous soutenons également les initiatives pour améliorer les conditions de travail, notamment lors de la journée mondiale de la santé mentale, avec des demandes pour :

1. Des mesures de prévention contre le mal-être au travail.
2. Des sanctions pour les employeurs ne respectant pas leurs obligations d'évaluation des risques.
3. Des discussions sur les méthodes de management et la qualité de vie au travail.

Nous dénonçons le chantage de certains cadres pour contraindre les agents à modifier leurs plannings et le non-renouvellement de contrats pour des agents après des années de service. De plus, l'éclatement des statuts crée des inégalités salariales inacceptables entre agents effectuant le même travail.

FO revendique l'harmonisation des rémunérations : à travail égal, salaire égal! »

Olivier Hamonier Secrétaire du syndicat de la Laiterie Tessier

Olivier est revenu sur la grève menée dans la laiterie en 2022,

CONGRÈS

en 3 jours de grève avec 90% des salariés en grève, les camarades ont montré leur détermination au groupe Savencia (propriétaire de la laiterie), groupe qui comme beaucoup priorise les actionnaires aux salariés!



Le syndicat de la laiterie s'inscrit pleinement dans l'interprofessionnel en ayant des camarades dans les instances de l'UD et avec Dimitri Hy au niveau du service juridique.

Olivier a profité de la tribune pour rappeler à la confédération que les effets de la loi Travail concernant la limite de 3 mandats consécutifs mettront bientôt en très grande difficulté nos camarades du Privé et que cela doit être une priorité!

Xavier Redon Secrétaire du Syndicat FO Ville d'Angers CCAS ALM

D'octobre 2022 à juin 2024, les agents de la ville d'Angers ALM et CCAS se sont mobilisés.

Tout d'abord en octobre 2022, ce sont les ASVP qui décident de se mobiliser avec FO. Elles exigeaient un meilleur régime indemnitaire et une revalorisation salariale!



Le syndicat a pris ses responsabilités et a organisé des réunions des tournées dans tous les services afin d'établir le cahier de revendications à la demande des agents l'intersyndicale FO-CDFT-CGT-SUD se met en place, les espaces verts les ATSEM et animateurs, la propriété publique la collecte des déchets... autant de services qui se mobiliseront par la suite.

Sur la base de revendications claire augmentation du régime indemnitaire des tickets restaurant de la participation employeur à la mutuelle... Les agents se sont mobilisés.

Manifestations devant la mairie blocage de biopole pendant 2 semaines auront fait flancher le maire même si dans un premier elle ne voulait rien entendre allant jusqu'à emmener au tribunal Xavier Redon. Ils ont gagné une prime exceptionnelle de 350€ pour tous, une augmentation du chèque dej de 1.5€ et de la participation employeur passant à 60% et une augmentation du régime indemnitaire pour la CAT C de 30€ bruts par mois. Grâce à cette bagarre le syndicat s'est développé et compte aujourd'hui plus d'adhérents qu'en 2023.

Non aux attaques contre la fonction publique territoriale

Abrogation de la réforme des retraites et de la loi de transformation de la fonction publique

Renforcement de la fonction publique et du service de proximité

Dégel du point d'indice, rattrapage des 28.5% perdus depuis 2000 et indexation sur l'inflation

Résolution du 34ème Congrès de l'UD cgt Force Ouvrière du Maine et Loire

Le Congrès de l'Union Départementale cgt-FORCE OUVRIERE de Maine-et-Loire, réuni à ANDARD le jeudi 17 Octobre 2024, réaffirme son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens et aux principes de liberté et d'indépendance du mouvement syndical pour œuvrer à l'émancipation des travailleurs.

L'indépendance syndicale à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, de toute obédience et influence extérieure, implique qu'aucune consigne de vote

pour une élection à caractère politique ne soit donnée.

Elle implique aussi pour l'organisation syndicale de ne pas être associée à la gouvernance économique du pays : notre rôle est la défense exclusive des intérêts particuliers et des revendications des salariés et non celle de « l'intérêt général ». Le Congrès s'oppose à l'« intersyndicale permanente », aux plateformes revendicatives « fourre-tout » et aux journées de grève « saute-mouton ». Il se prononce pour l'unité syndicale sur les revendications dès que cela est possible, la clarté des revendications et la recherche de l'action efficace.

Le Congrès apporte son soutien à

tous les travailleurs qui luttent pour leurs droits et leurs conditions de vie à travers le monde entier.

Fidèle à la tradition ouvrière, le congrès réaffirme l'exigence : Pain, paix, Liberté! Il s'inscrit plus que jamais dans le combat contre la guerre et face au massacre du peuple Palestinien, exige le Cessez-le-feu immédiat à Gaza, la libération de tous les otages. Il dénonce le comportement de Macron et de ses gouvernements qui favorisent l'escalade militaire en cours en Ukraine et en Russie ainsi qu'au Proche et au Moyen-Orient. Il s'oppose aux ventes d'armes ainsi qu'à l'économie de guerre mise en place qui se traduit par une loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros sur 2024-2030 au

CONGRÈS

détriment en particulier des services publics.

Le résultat des dernières élections législatives illustre le rejet des mesures prises contre les salariés depuis des années. Ce même rejet a déjà conduit en 2023 à la mobilisation contre la réforme des retraites, passée en force contre l'immense majorité des travailleurs qui en exigeait le retrait avec l'ensemble des Organisations Syndicales. Deux mois après le scrutin, le Président de la République, méprisant ce qui s'est exprimé dans les urnes, a nommé le gouvernement Barnier pour poursuivre et approfondir sa politique, ce que le 1er ministre a pleinement confirmé notamment à travers sa déclaration de politique générale. Cela vient se heurter de plein fouet aux revendications que les salariés cherchent à voir aboutir.

Hospitaliers, salariés des EHPAD, Territoriaux, Enseignants, AESH, salariés de Vilmorin... Le congrès soutient sans réserve toutes les mobilisations et les actions engagées dans le département pour la satisfaction des revendications.

Plus que jamais, le Congrès considère que L'heure est à la préparation du rapport de force, y compris par la grève et le blocage économique du pays, pour obtenir satisfaction sur les revendications.

Défense des libertés individuelles et collectives

Le Congrès dénonce toutes les mesures liberticides prises par les gouvernements successifs et constate que celles-ci se sont considérablement intensifiées ces dernières années, s'en prenant directement aux travailleurs et à la jeunesse : loi de sécurité globale, interdictions de manifestations, gazage et matraquage des manifestants notamment pendant le combat contre la réforme des retraites, arrestations arbitraires et gardes à vue de militants syndicaux pour délits d'opinion etc.

Le Congrès soutient et soutiendra les mobilisations pour la défense des libertés individuelles et collectives. Il exige notamment le respect de la liberté d'opinion, d'expression, de réunion, la liberté syndicale ainsi que le respect du droit de grève.

Défense des conquêtes sociales

Le gouvernement Barnier poursuit et approfondit une politique de destruction de nos conquêtes sociales :

retraites, Sécurité Sociale, services publics.

Retraites : abrogation de la réforme !

Le Congrès dénonce toute tentative d'aménagement de la réforme des retraites. En écho à la mobilisation de 2023 et à l'aspiration des salariés de ce pays, le Congrès exige l'abrogation de la réforme des retraites (sans préjudice des droits acquis) qui se traduit par l'augmentation de 2 ans de la durée d'activité.

Le Congrès dénonce le report de l'indexation des retraites décidée par le gouvernement du 1er janvier au 1er juillet 2025 visant à réaliser 3 milliards d'économies sur le dos des retraités.

Il réaffirme son attachement au système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle et exige le maintien du régime général, des retraites complémentaires, des régimes spéciaux. Il rejette tout projet de régime universel de retraite par points.

Le Congrès rappelle ses revendications : départ à la retraite à 60 ans à taux plein, retour aux 37,5 annuités de cotisations, calcul des retraites sur les dix meilleures années pour le privé et maintien des six derniers mois pour le public, taux de remplacement à 75 % du salaire moyen, revalorisation des retraites et pensions indexées sur les salaires, retrait de la CSG supportée par les retraités qui ont déjà cotisé toute leur vie professionnelle.

Le Congrès souscrit à la décision du CCN de mandater le Secrétaire général et le bureau confédéral pour proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation – y compris par la grève – l'abrogation de la réforme des retraites.

Défense de la Sécurité Sociale !

Le Congrès réaffirme son attachement aux principes fondateurs de la Sécurité Sociale de 1945 qui consistent à garantir les salariés et leurs familles contre les risques de toute nature, sur la base de l'égalité et de la solidarité. Il rappelle que la Sécurité Sociale de 1945 est un outil de progrès et de solidarité collective, basé sur le principe « cotiser selon ses moyens et en bénéficier selon ses besoins ». Elle fait actuellement l'objet d'une offensive de destruction visant à la faire disparaître à court terme.

Celle-ci se concentre aujourd'hui dans le plan de « transformation » du Service du Contrôle Médical de l'Assurance Maladie qui vise à le fondre dans les Caisses Primaires d'Assurance Maladie dès le printemps 2025. Mettre fin à l'indépendance du Service du Contrôle Médical c'est le soumettre à la logique comptable et financière au détriment de la prise en compte de l'état de santé des assurés. Il s'agit pour le gouvernement de faire sauter un verrou essentiel afin de réaliser les économies annoncées sur les Indemnités Journalières Maladie (600 millions d'euros) ou encore sur les Affections Longue Durée, piliers de la Sécurité Sociale.

Le Congrès soutient les personnels du Service du Contrôle Médical mobilisés depuis le 3 octobre pour le retrait de ce plan et considère qu'au-delà des agents de la Sécurité Sociale, il s'agit d'une question dont doivent être saisis tous les assurés.

Le Congrès s'oppose à toute remise en cause de l'Aide Médicale d'Etat, dispositif essentiel de santé pour endiguer la propagation de maladies, et dénonce les tentatives de remises en cause des droits des étrangers dans la droite ligne de la loi immigration votée en janvier 2024.

Le Congrès revendique :

-L'abrogation des Lois de Financement de la Sécurité Sociale qui fixent des objectifs de dépenses en matière de santé. Il dénonce les économies annoncées par le 1er ministre de 15 milliards pour 2025 sur la Sécurité Sociale!

-L'abrogation des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) qui imposent la suppression de milliers de postes dans les organismes et dégradent leur fonctionnement.

-La suppression de la CSG;

-L'arrêt des exonérations de cotisations sociales, instrument de pillage des caisses de la Sécurité Sociale qui fabriquent le prétendu « trou de la Sécu ».

-La création d'une couverture dépendance intégrée à l'assurance maladie et l'abandon de la « journée de solidarité », journée de travail gratuit pour financer cela.

Défense des Services Publics!

Le Congrès dénonce le plan du gouvernement Macron-Barnier de réaliser 60 milliards d'euros d'économies dans le budget 2025, en particulier par des coupes sur les Services Pu-

CONGRÈS

blics déjà mis en extrême difficultés par des années de restrictions budgétaires. Fusions de Services Publics, massives suppressions de postes, privatisations... Ces projets s'affrontent à l'existence même des services publics, aux intérêts de leurs agents et aux besoins de la population.

Le Congrès réaffirme son attachement au Statut général de la Fonction Publique garant de l'indépendance des fonctionnaires. Après avoir dénoncé et combattu les contre-réformes successives menées dans la Fonction Publique, le Congrès revendique l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui accélère la dégradation du service public et sa privatisation. Il s'oppose au projet de suppression des catégories qui prévoit en particulier une part grandissante de la rémunération au mérite.

Le Congrès dénonce le rapport de la cour des comptes visant à la suppression de 100 000 postes de Fonctionnaires Territoriaux ainsi que la baisse des dotations de fonctionnement des collectivités territoriales qui entraînera inévitablement des suppressions d'emplois.

Face à la situation catastrophique et inacceptable des hôpitaux et de leurs personnels, le Congrès revendique le recrutement de personnels sous Statut en nombre, la réouverture de tous les lits, et le maintien de tous les services et les structures. Il exige le maintien des services d'urgence 7 jours sur 7, 24h sur 24 sans condition préalable. Il soutient les grèves et mobilisations des personnels hospitaliers pour faire aboutir leurs revendications et notamment le combat en cours pour la CDIisation des personnels de nationalité hors Union Européenne.

Concernant les EHPADs, publics et privés, et toutes les structures de santé dans lesquels les conditions de travail et d'accueil des résidents et patients sont dans bien des cas indignes, le congrès demande un plan massif d'investissement et de recrutement de personnels.

Le Congrès se prononce pour le retrait de la réforme du « choc des savoirs » qui casse le statut et la liberté pédagogique (groupes de niveau, tri social, labellisation des manuels scolaires...). Il combat contre la destruction des structures spécialisées, contre l'éclatement de l'école, pour défendre les conditions de travail des personnels ainsi que les droits

des enfants en situation de handicap. Il dénonce la territorialisation de l'école au travers notamment des rythmes scolaires, contre l'autonomie des établissements, la contre-réforme des collèges, du lycée et celle du baccalauréat qui organise la disparition d'un diplôme national reconnu sur tout le territoire, contre Parcoursup et « Mon Master » qui empêche l'accès aux études choisies. Il s'oppose aux fermetures de classes.

Le Congrès dénonce la liquidation des Centres de Finances Publiques. Il revendique le rétablissement d'un véritable Service Public de proximité et condamne son démantèlement avec les « Maisons France Services ».

Augmentation générale des salaires !

Le Congrès constate que l'inflation continue de sévir, en particulier sur les produits alimentaires, plongeant un grand nombre de travailleurs dans les pires difficultés pour satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille. Cette inflation demeure plus élevée qu'avant les sommets connus en 2022 et 2023. Au total, selon les chiffres officiels, les salariés ont perdu 2 % de salaire « réel » en moyenne entre le premier trimestre 2021 et le premier trimestre 2024.

Alors que le travail ne protège plus de la précarité économique (162 000 travailleurs pauvres en Pays de la Loire en 2021), l'augmentation générale des salaires, des retraites et des pensions devient une urgence sociale.

Le Congrès revendique :

- Le SMIC à 1600 € nets/mois,
- Le rétablissement de l'échelle mobile des salaires
- La revalorisation des salaires pour tous les salariés du secteur privé
- l'augmentation de la valeur du point d'indice dans la Fonction Publique au minimum à hauteur de l'inflation avec un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie par les agents (- 28.5 % depuis 2000).
- la généralisation d'un 13ème mois de salaire,
- le minimum retraite au niveau du SMIC et l'intégration des primes pour le calcul des pensions du public
- le retrait du jour de carence dans la fonction publique et dans le privé

Le Congrès réaffirme son opposition à l'individualisation des salaires et re-

vendique l'amélioration du pouvoir d'achat pour tous par les augmentations générales.

Le Congrès réaffirme son attachement au maintien des conventions collectives nationales et territoriales garantissant la reconnaissance des diplômes dans les grilles de classifications.

Face à la volonté patronale et gouvernementale de réduire le coût du travail, le Congrès exige une relance des négociations salariales dans les branches professionnelles et les entreprises et appelle ses syndicats à rassembler les salariés pour exercer le rapport de force en ce sens.

Emploi, droit du travail.

Le Congrès enregistre l'abandon de la réforme Attal de l'Assurance chômage qui prévoyait de réaliser 3,6 milliards d'économies en réduisant les droits des chômeurs (durée d'indemnisation et conditions d'ouverture des droits), sans pour autant être dupe des objectifs recherchés par le MEDEF et le gouvernement.

Le Congrès affirme que la future négociation de l'Assurance-chômage ne saurait aboutir à la même logique et s'oppose à toute remise en cause des droits des demandeurs d'emploi.

Il condamne la politique de sanctions et de radiation menée par le gouvernement afin de faire baisser artificiellement les chiffres du chômage. Malgré cette méthode, il est à noter que le nombre de chômeurs en Maine-et-Loire s'élevait à 28 107 fin juin 2024 soit une hausse de 2,8 % en un an !

Le Congrès exige un retour aux règles de la convention d'assurance chômage du 14 avril 2017.

Il dénonce la détérioration des conditions de travail des agents de France Travail qui n'a cessé de s'accroître depuis la fusion des Assedic et de l'ANPE et va de pair avec le développement d'une dégradation du service rendu aux demandeurs d'emploi. Le Congrès exige l'abrogation de la loi « Plein Emploi » dont les conséquences seront dramatiques sur les chômeurs et les effectifs de France Travail.

Le Congrès revendique :

- L'abrogation de la loi de 2008, de la loi Rebsamen de 2015, de la loi El-Khomri de 2016 et des ordonnances « Macron » de 2017 qui permettent de déroger aux conventions collectives

CONGRÈS

en faisant prévaloir l'accord d'entreprise sur la convention de branche, ouvrant ainsi la porte au moins-disant social. Le congrès revendique le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

-L'abrogation de la loi du 13 juin 2013 issue de l'ANI dit sur la sécurisation de l'emploi et des ordonnances « Macron » qui sous couvert de « flexisécurité » facilitent les licenciements et « sécurisent » les employeurs quant à leur coût par le plafonnement des indemnités des prud'hommes.

-L'abrogation de la loi Immigration adoptée le 1er janvier 2024, loi discriminatoire, anti-ouvrière qui remet en cause les droits des travailleurs et les acquis démocratiques.

Le Congrès s'oppose à l'extension des possibilités de rupture du contrat de travail, comme les ruptures conventionnelles collectives. Le Congrès dénonce les recours abusifs de la part des employeurs au dispositif de rupture conventionnelle individuelle. Il revendique le rétablissement de l'autorisation administrative des licenciements économiques (supprimée en 1986) et des moyens pour un contrôle renforcé par l'administration du travail.

Le Congrès réaffirme que le CDI doit constituer la règle du contrat de travail dans le secteur privé et s'oppose au développement de la précarité de l'emploi (CDD, Intérim, contrats de chantier ou de mission, temps partiel imposé...). Il condamne les pratiques des employeurs consistant à utiliser les stagiaires comme main d'œuvre défiant toute concurrence. Par ailleurs, dans la Fonction Publique, c'est le statut qui doit être la règle.

Le Congrès réaffirme son opposition à l'ouverture des grandes surfaces le dimanche.

Le Congrès considère qu'il est nécessaire d'éviter les écueils du télétravail : isolement du salarié, réduction des postes de travail, fermetures de sites, mise en place d'organisations de type « Flex Office », remises en cause plus générales des droits acquis des salariés, non-respect du volontariat du salarié, non-respect du droit à la déconnexion.

FO réaffirme que le Compte personnel de Formation est un droit individuel qui appartient au salarié. Imposer un reste à charge de 100 euros à défaut de participation financière de l'employeur est injuste, inégalitaire et illégitime.

Aides aux entreprises et désindustrialisation

Le Congrès constate que les aides aux entreprises n'ont jamais été aussi élevées, se pratiquant sans aucun contrôle ni contrepartie, notamment en matière de maintien de l'emploi.

Elles se déclinent désormais en 60 milliards d'aides directes de l'Etat et de baisses d'impôt et 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales!

Pour autant, les annonces de plans de licenciement s'accumulent et notamment en Maine-et-Loire comme cela a par exemple encore été le cas récemment pour Michelin à Cholet.

Ces politiques d'aides aux entreprises ont provoqué depuis trente-cinq ans la suppression de nombreux emplois industriels. Ainsi, plusieurs grandes entreprises (Thomson, Thyssen, Constellium (ex Cegédur), Valéo la Roseraie, Motorola, Bull ATOS, ACT, NEC Packard Bell, Eram, Christian Lacroix, Georges Reich, New Man, les Ardoisières...) et de nombreuses TPE et PME ont disparu ou ont fortement réduit leurs effectifs.

Le congrès considère que l'Etat a la responsabilité de sauver les emplois et les sites industriels ainsi que de relancer l'activité industrielle dans le pays, y compris par la prise majoritaire du capital des entreprises.

Développement

Le Congrès appelle tous ses militants à se mobiliser dès à présent pour les élections des TPE (Très Petites Entreprises) et à s'inscrire aux diffusions du matériel auprès des salariés concernés et à préparer le cahier des votants.

Le Congrès exige :

- L'abrogation de la loi liberticide de 2008 sur la représentativité syndicale,
- L'abrogation des lois Rebsamen notamment sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes qui porte atteinte à la liberté des organisations syndicales et permet aux employeurs de contester l'élection de représentants du personnel,
- L'abrogation des ordonnances « Macron » portant sur la mise en place du comité social et économique (CSE), constituant une atteinte au droit à la santé, à la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés, ces ordonnances visent de surcroît à limiter les heures

de mandat dédiées à la défense des revendications individuelles et collectives et à empêcher de prolonger les fonctions d'élu du CSE au-delà du 3ème mandat.

-La possibilité de désigner des délégués syndicaux dans toutes les entreprises.

Augmenter le nombre de nos syndiqués et surtout de nos implantations est un objectif prioritaire. Pour le Congrès, les syndicats et les militants doivent redoubler d'effort pour développer l'organisation.

Le Congrès s'inscrit dans la campagne de mobilisation décidée par le CCN (assemblée de syndiqués, réunions publiques et meetings locaux, distributions de tracts, collages, etc.) et incite les militants à s'engager pleinement dans l'organisation du meeting national du 26 octobre organisé par la Confédération à Paris.

En relation avec cette campagne, le Congrès lance un appel à tous ses syndicats et sections syndicales pour rassembler les salariés afin de se préparer à engager le rapport de force nécessaire à la défense des droits des salariés et de leurs revendications dans l'unité la plus large possible, y compris par la grève interprofessionnelle et le blocage économique du pays.

Le Congrès appelle l'ensemble des salariés à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant représenté par la CGT-FO.

L'heure est au combat !

CONGRÈS

Les Instances de l'Union Départementale

Le Bureau de l'Union Départementale

Magali Lardeux

Secrétaire générale

Frédéric Neau

Secrétaire adjoint

Benjamin Delrue

Secrétaire adjoint

Anthony Kerdreux

Trésorier

Laure Chebardy-Banse

Trésorière Adjointe

Seymour Betaouaf

Willy Duval

Sophie Jean

Vincent Jouanneau

Christel Lucas

Amélie Martineau

Xavier Redon

Benoît Renault

Lucienne Sineau

Alexandre Tallier

La Commission Administrative (titulaires)

NOM Prénom	Syndicat ou section syndicale
AUBE Thomas	Construction 49 / LUCAS
BETAOUAF Seymour	Organismes Sociaux 49 / CPAM
BOUDET Eric	Transports 49 / TRM
CHAMPAGNE Armelle	Santé Privée 49 / Clinique de l'Anjou
CHEBARDY-BANSE Laure	SPASEEN 49 / Education Nationale
CORNILLEAU Pierrick	Prod. et Transf. Agricoles 49 / ELIVIA Le Lion d'Angers
DEL RUE Benjamin	Santé Publique / CHU Angers
DESCOTIS Sébastien	Chimie / NICOLL Cholet
DUVAL Willy	Métaux Angers et Environs / VALEO
FLAU Aurélien	Métaux Cholet / WIBAIE
HY Dimitri	FGTA / LAITERIE TESSIER
JEAN Sophie	FO COM / La Poste
JEGOU Raphaël	Conseil Départemental 49
JOUANNEAU Vincent	Santé Publique / CHU Angers
KERDREUX Anthony	OSDD 49 / VYV3 Pays de la Loire
LANCHE Vincent	OSDD 49 / VYV3 Pays de la Loire
LARDEUX Magali	SNUDI 49 / Education Nationale
LUCAS Christel	FGF / DGFIIP 49
MARTINEAU Amélie	OSDD 49 / France Travail
MASSE Mélanie	CESAME / Santé Publique
MICHEL Nicolas	Territoriaux Saumur
NAU Christelle	ESBV Santé Publique
NAVEZ Hélène	Santé Privée 49 / Capucins
NEAU Frédéric	Organismes sociaux 49 / CAF
OSMONT Patricia	PCET 49
PAUL Yann	Organismes sociaux 49 / CPAM
PICHONNEAU Virginie	Organismes sociaux 49 / URSSAF
PLARD Nicolas	PCET 49
PRUNIER Benoit	FO DEFENSE
QUINCHARD Sophie	ESR 49 / Education Nationale
REDON Xavier	Territoriaux / Ville d'Angers ALM CCAS
RENAULT Benoit	Un1té / Police
ROUILLARD Mireille	Alimentation 49 / RESTORIA
SINEAU Lucienne	OSDD 49 / France Travail
TALLIER Alexandre	Santé Publique / CH Césame

La Commission administrative (suppléants)

NOM Prénom	Syndicat ou section syndicale
ANTONINI Romain	Métaux Angers / SCANIA
AUMONT Fabienne	Santé Publique / CH Doué en Anjou
BORIE Fabienne	OSDD 49 / Malakoff Humanis
BOUCLE Rodolphe	Territoriaux Ville d'Angers ALM CCAS
DOUX Florence	SDAS 49 / VYV 3 Pays de la Loire
DUPONT Laurence	FO DEFENSE
EVEILLARD Bertrand	Terrotiaux / PCET 49
FIN Jean-Loup	Santé Publique / CHU ANGERS
GABDIN Cathy	SNUDI 49 / Education Nationale
LABORDE Marie	OSDD 49 / France Travail
LE CAHAIN Nathalie	FO COM / La Poste
MEY Cyril	FGF / DGFIIP 49
MONNIER Sébastien	ESR 49 / Education Nationale
SERRAT Emmanuelle	Un1té / Police

La Commission de contrôle

NOM Prénom	Syndicat ou section syndicale
CARNOT Guy	Santé Publique / Village Saint Exupery
DELAUNAY Philippe	FGTA / Laiterie Tessier
DESSABLES Bernard	Métaux Angers / Retraité
JORAND Jérôme	FO DEFENSE
RAMBAULT Philippe	Santé Publique / CH Césame

La Commission des conflits

NOM Prénom	Syndicat ou section syndicale
DONNET Maxime	FGTA / Laiterie Tessier
FOUBERT Jacques	SNAMA / Retraité
JOUANNEAU Hélène	Santé Publique / CHU Angers
NICOLAI Jean-Jacques	SNFOCOS / Retraité
RUAU Dominique	FO COM 49 / Retraité

